

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 11 novembre 2013 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Solange Lapointe, conseillère*  
*M. Bernard Harvey, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Était également présent :

*M. Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics et directeur général adjoint*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO. 10165-11-13**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSO-LU QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2013**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Rapport sur la situation financière de la Ville de Clermont
  - 5.2 Octroi d'aides financières
  - 5.3 Demande de compensation pour chemin à double vocation
  - 5.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 5.5 Rapport sur les revenus et dépenses au 30 septembre 2013
  - 5.6 Autorisation de variations budgétaires au 30 septembre 2013
  - 5.7 Mandat pour la vérification des livres pour l'année 2013
  - 5.8 Vente de terrain à Mathieu Tremblay et Josée Brisson
  - 5.9 Demande d'aliénation de terrain à la CPTAQ
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Demande de PIIA d'enseigne – 106 boulevard Notre-Dame
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
  - 10.1 Avis de motion – Nouveau règlement déterminant le taux des taxes imposées pour l'année 2014
  - 10.2 Modification du règlement VC-431-13 décrétant un emprunt de 294 800 \$ \$ afin de financer la subvention du MAMROT accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
- 11. Comptes**
  - 11.1 Ratification des déboursés et salaires d'octobre 2013
  - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 octobre 2013
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL  
RÉSOLUTION NO. 10166-11-13**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉ-SOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2013 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

**4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

**5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT  
RÉSOLUTION NO. 10167-11-13**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉ-SOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte le rapport sur la situation financière de la Ville de Clermont en date du 11 novembre 2013, préparé par monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire.

# **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT**

**présenté par  
monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon  
lors de l'assemblée ordinaire  
du lundi 11 novembre 2013**

---

**Madame et Messieurs les membres du conseil municipal  
de la Ville de Clermont,**

**Chers concitoyennes et concitoyens,**

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec et cela au moins quatre semaines avant le dépôt des prévisions budgétaires, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'année en cours.

Dans le rapport qui vous est soumis, j'aborderai les points suivants :

1. les états financiers de 2012
2. le rapport des vérificateurs
3. les projections sur l'exercice en cours
4. les réalisations générales au cours du présent exercice
5. les orientations générales du prochain budget

## **1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012**

---

### **Revenus et dépenses**

Les états financiers au 31 décembre 2012 révèlent un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 566 556 \$.

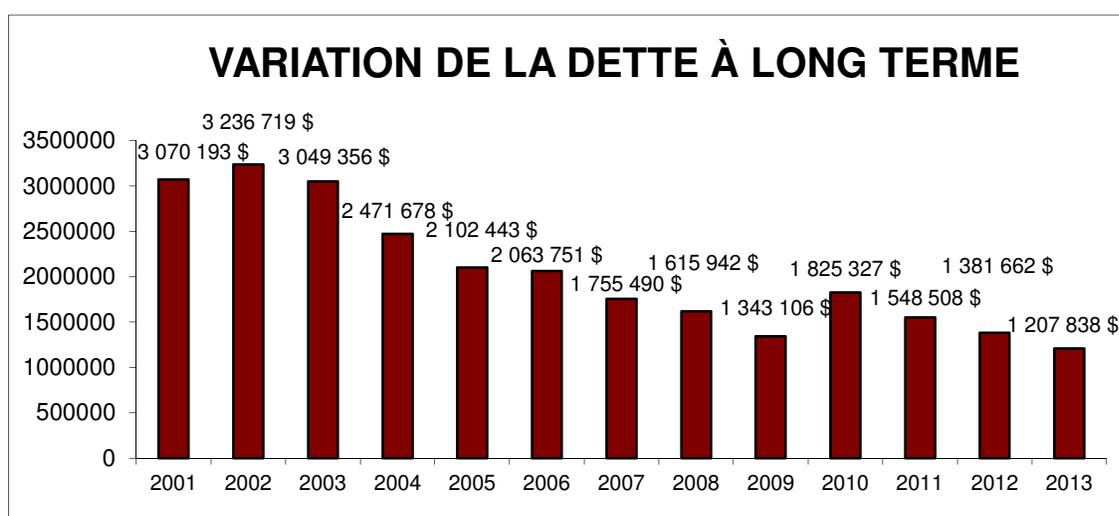
### **La dette à long terme**

Au 31 décembre 2012, la dette à long terme était de 2 033 277 \$. En cours d'exercice 2013, nous aurons effectué des remboursements en capital totalisant 236 969 \$. Le remboursement total en capital et intérêt pour l'année 2013 sera de 316 997 \$ ce qui représente 7,77 % de nos dépenses estimées pour l'année.

La dette à long terme au 31 décembre 2013 devrait donc s'élever à 1 796 308 \$. De ce montant, nous devons soustraire le montant emprunté et remboursé par le MAMROT (Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire) dont le solde est de 588 470 \$, ce qui porte notre dette à 1 207 838 \$. Cependant, en normes comptables, il nous faut ajouter à notre dette municipale nos obligations à l'égard de la MRC qui s'élève à 794 492 \$.

Notre taux d'endettement total par rapport au rôle foncier est donc le suivant :

		<b>% Ville seulement</b>	<b>% Ville – MRC</b>
<b>Rôle imposable au 30-09-13</b>	<b>209 352 770 \$</b>	<b>0,57 %</b>	<b>0,95 %</b>
<b>Rôle total</b>	<b>229 364 100 \$</b>	<b>0,52 %</b>	<b>0,87 %</b>



## **2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

---

La firme Benoit Côté, comptable agréé a procédé à la vérification des états financiers présentés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et sur lesquels il a exprimé une opinion sans restriction aux membres du conseil le 27 février 2013. La vérification a englobé les états financiers condensés et ses annexes.

### 3. LES PROJECTIONS SUR L'EXERCICE EN COURS

---

Le budget équilibré pour l'année en cours prévoyait des revenus et dépenses au montant de 4 382 000 \$. Les estimations en date du 11 novembre nous permettent d'anticiper un surplus d'opération d'environ 285 700 \$. Il faut toutefois préciser que cette somme inclut les revenus provenant de la vente de terrains du parc industriel et du développement domiciliaire ainsi que ceux provenant de l'entente visant la fourniture d'eau potable à la Ville de La Malbaie. Des travaux d'infrastructures de rues seront réalisés à même ces revenus et les excédents sont par la suite transférés en réserve pour défrayer les coûts futurs de la mise en place de ces infrastructures.

#### Variation du surplus accumulé

<b>Surplus au 31-12-12 (Solde B.V.)</b>	<b>1 158 867 \$</b>
<b>Dépenses passées à même le surplus</b>	
Édifice Caserne ( <i>Réfection planchers salle et bureau</i> )	2 665 \$
Développement domiciliaire, prol. Beauregard	113 093 \$
Rénovation v. rues (côte St-Charles)	7 869 \$
	<hr/>
	<b>123 447 \$</b>
<b>Dépenses à venir à même le surplus</b>	
Rénovation v. rues (côte St-Charles)	<b>60 916 \$</b>
	<hr/>
<b>Total des dépenses à même le surplus</b>	<b>(184 363 \$)</b>
<b>Solde du surplus accumulé au 31-12-2013</b>	<b>974 504 \$</b>
<b>Soustraire montants non disponibles</b>	
Placement FIER	24 336 \$
Inventaire	99 545 \$
Certificats de dépôts	46 229 \$
	<hr/>
	<b>(170 110 \$)</b>
<b>Solde du surplus accumulé</b>	<b>804 394 \$</b>
Plus excédent prévu des revenus sur les dépenses 2013	<b>285 702 \$</b>
	<hr/>
<b>Total avant transfert au surplus réservé</b>	<b>1 090 096 \$</b>
<b>Transfert au surplus réservé :</b>	
Revenus de la consommation d'eau	8 102
Réserve Aréna (Chambre des compresseurs)	43 621
Réserve Parc industriel	29 413
Réserve nettoyage des bassins d'épuration	20 000
	<hr/>
	<b>(101 136 \$)</b>
<b>Estimation du surplus non réservé au 31-12-13</b>	<b>988 960 \$</b>

#### Les réserves

Nos réserves *prévisibles* en date de ce jour sont les suivantes :

⇒ Réserve nettoyage des bassins	24 027 \$
⇒ Réserve Parc industriel (à transférer dans subvention p.i.)	29 413 \$
⇒ Réserve subvention Parc industriel	20 334 \$
⇒ Réserve sport élite	5 196 \$

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013**

---

⇒ Réserve eau potable (travaux d'infrastructures)	229 786 \$
⇒ Réserve aréna (chambre des compresseurs)	234 125 \$
⇒ Réserve sablière	259 947 \$

**Total :** **802 828 \$**

### **La rémunération des élus**

Conformément à la loi, je vous informe que la rémunération des élus municipaux a été haussée de 2,1 % pour l'année 2013 et se chiffre comme suit :

Rémunération de base du maire :	<b>9 548 \$</b>
Allocation de dépenses :	<b>4 775 \$</b>
Rémunération de base d'un(e) conseiller (ère)	<b>3 195 \$</b>
Allocation de dépenses :	<b>1 598 \$</b>

### **4. RÉALISATIONS GÉNÉRALES AU COURS DU PRÉSENT EXERCICE**

---

#### **Administration**

Tel que nous devons le faire suite au dépôt du nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix-Est, nous avons terminé toute la mise à jour de nos règlements d'urbanisme avec la firme IBI/DAA. Ceux-ci sont en vigueur depuis quelques jours.

#### **Voirie municipale**

Le développement domiciliaire connaît encore cette année un grand succès. Douze terrains dans le prolongement de la rue Beauregard ont été vendus sur les vingt que nous avons développés en mai dernier.

La réfection de la rue de la Falaise a été réalisée au cours de l'été au montant d'environ 925 000 \$. Nous avons utilisé la subvention provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 au montant de 911 000 \$. De plus nous avons complété la rue Laure-Gaudreault par la pose des bordures et de l'enrobé bitumineux.

Le conseil municipal a décidé de fermer définitivement une partie de la côte Saint-Charles étant donné le peu d'achalandage, la difficulté d'assurer la sécurité lors du déneigement et le coût d'entretien hivernal de cette rue. Les travaux se feront d'ici la mi-novembre pour la partie du bas de la côte. D'autres travaux se feront probablement l'été prochain dans le haut de la côte.

#### **Loisirs et Culture**

Une réfection partielle d'environ 12 000 \$ a été réalisée à la toiture de l'aréna, réparation devenue obligatoire dû à l'infiltration d'eau.

La firme Patri-Arch est à faire l'inventaire de notre patrimoine bâti. Le coût de celui-ci évalué aux environs de 14 000 \$ a été financé à 50% par une subvention du Ministère de la Culture et des communications.

Nous avons tenu, en collaboration avec la Société d'histoire de Charlevoix, une exposition sur l'artiste Robert Cauchon et cela nous a permis de découvrir un peintre méconnu et je crois que l'activité fut très appréciée.

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

---

Voici en détail les principales dépenses en immobilisations réalisées cette année ou prévues d'ici la fin de l'année 2013 :

### ADMINISTRATION

Équipements Hôtel de Ville (Éclairage décoratif) – R	4 000 \$	
Édifice Hôtel de Ville (Éclairage) – R	8 000 \$	
Édifice Hôtel de Ville (Toilettes 2 <sup>e</sup> étage) – R	4 000 \$	
Informatique (Administration) – R	5 444 \$	
<b>Total administration :</b>	<b>21 444 \$</b>	<b>21 444 \$</b>

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Équip. incendie (Connecteur mâchoires de vie) – R	4 000 \$	
Équip. incendie (Habits pompiers et bunkers) – R	6 529 \$	
Équip. incendie (Laveuse-sècheuse) – R	2 398 \$	
Équip. incendie (Outils) – R	500 \$	
Équip. incendie (Réf. planchers salle et bureau) (S)	2 665 \$	
Informatique incendie – R	203 \$	
<b>Total sécurité publique :</b>	<b>16 295 \$</b>	<b>16 295 \$</b>

### TRANSPORT ROUTIER / Voirie municipale

Équipements transport (Balayeuse commerciale) – R	1 144 \$	
Équipements transport (Tondeuse commerciale) – R	1 375 \$	
Équipements transport (Outils garage) – R	3 381 \$	
Équipements transport (Pompe à eau, à gaz) – R	1 700 \$	
Équipements transport (Système réservoir diesel) – R	35 000 \$	
Édifice garage voirie (Éclairage) – R	9 000 \$	
Édifice garage voirie (Support à sel) – R	4 908 \$	
Rénovation vieilles rues (Rue de la Falaise) -R	78 444 \$	
Rénovation vieilles rues (Trav. Ch. des Lacs - Carrière) RS	1 045 \$	
Rénovation vieilles rues (Rue de la Falaise) Subv. T.A.	911 000 \$	
Rénovation vieilles rues (Côte St-Charles) S	68 605 \$	
<b>Total Voirie municipale :</b>	<b>1 115 602 \$</b>	

### TRANSPORT ROUTIER / Éclairage de rues

Éclairage de rues - R	1 500 \$	
<b>Total Éclairage de rues :</b>	<b>1 500 \$</b>	

### TRANSPORT ROUTIER / PAAT

Prolongement rue Beauregard - Revenus	203 089	
Prolongement rue Beauregard – Surplus	113 093	
Prolongement rue Beauregard – réserve PAAT	74 092	
<b>Total PAAT :</b>	<b>390 274</b>	

**Total Transport routier : 1 507 376 \$ 1 507 376 \$**

### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

#### Aménagement

Aménagement espaces verts – R	6 760 \$	
Enseigne Ville de Clermont – R	25 776 \$	
Mobilier urbain (poubelles...) – R	14 080 \$	
Parc industriel (Rue Desbiens) - PI	12 500 \$	
<b>Total Aménagement :</b>	<b>59 116 \$</b>	

**Total Urbanisme & Mise en Valeur du Territoire 59 116 \$**

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

---

### LOISIRS & CULTURE

#### Aréna et Patinoire

Informatique Aréna – R	300 \$
<b>Total Aréna et Patinoire :</b>	<b>300 \$</b>

#### Parcs et Terrain de Jeux

Terrain de jeux et terrain de soccer (Débroussailleuse gazon) – R	1 200 \$
Terrain de jeux (Structure de jeux pour enfants) – R	8 531 \$
<b>Total Parc et Terrain de Jeux :</b>	<b>9 731 \$</b>

#### Bibliothèque

Édifice bibliothèque (Toilettes) – R	1 433 \$
<b>Total Bibliothèque :</b>	<b>1 433 \$</b>

#### Chalet des Sports

<b>Total Chalet des Sports :</b>	<b>\$</b>
----------------------------------	-----------

#### Aménagement des Berges

Équipement Berges (Toile agora)	8 500 \$
Édifice Berges (Porte roulotte des artistes)	473 \$
Équipement Berges (Abri permanent)	3 481 \$
<b>Total Aménagement des Berges :</b>	<b>12 454 \$</b>

#### Patrimoine

<b>Total Patrimoine :</b>	<b>\$</b>
---------------------------	-----------

**Total Loisirs & Culture :** **23 918 \$**

**GRAND TOTAL:** **1 629 253 \$**

### Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

ASDE Environnement Inc. ( <i>Vidange des boues du bassin no. 1</i> )	54 591,91
Aurèle Harvey & Fils Inc. ( <i>Prolongement rue Beauregard</i> )	209 611,18 \$
Centre financier aux entreprises	46 552,49 \$
La Coop Fédérée ( <i>Huile à chauffage</i> )	38 784,90 \$
Distribution Brunet Inc. ( <i>Prolongement rue Beauregard</i> )	62 028,81 \$
Les Entreprises Jacques Dufour & Fils Inc. ( <i>de la Falaise-L.-Gaudreault</i> )	919 552,09 \$
Fernand Harvey & Fils Inc. ( <i>Prolongement rue Beauregard</i> )	25 593,61 \$
Fibrotek Matériaux Avancés ( <i>Construction parc industriel</i> )	43 000,00 \$
Financement Québec	29 098,12 \$
Financière Banque de Montréal	193 811,68 \$
Henri Jean & Fils Inc.	38 957,85 \$
Hydro-Québec ( <i>Électricité</i> )	202 960,86 \$
Inter Groupe Dubois ( <i>Assurances</i> )	49 658,30 \$
Jocelyn Harvey Entr. Inc. ( <i>Déneigement, loc. camions bris d'aqueduc</i> )	36 839,23 \$
Mines Seleine ( <i>Sel à chemin</i> )	26 582,80 \$
Ministre des Finances ( <i>Sûreté du Québec</i> )	237 034,00 \$
MRC de Charlevoix-Est ( <i>Quote-part</i> )	584 364,63 \$
Productions Pelletier ( <i>Activité Berges</i> )	30 718,63 \$
SSQ Mutuelle d'assurance-groupe	53 336,25 \$
Thivierge Robert ( <i>Contrat service Eau potable – Assainissement</i> )	27 824,22 \$
Ville de La Malbaie ( <i>Service urbanisme, permis</i> )	37 752,89 \$

**Total:** **2 948 654,45 \$**

**5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

---

En novembre, nous allons entreprendre les travaux menant au dépôt du prochain budget pour l'année 2014 et celui-ci sera le premier du nouveau conseil municipal en raison des élections qui ont eu lieu le 3 novembre 2013.

Le budget 2014 devra tenir compte comme toujours de notre capacité de payer mais aussi de toujours continuer à développer notre ville. Un camion de déneigement devra obligatoirement être acheté car celui-ci date de l'année 1989. De plus, l'offre de service au niveau de la bibliothèque devra être améliorée. Pour ce qui est du développement domiciliaire, les prochains mois nous dicteront s'il est nécessaire de développer de nouveaux terrains.

**CONCLUSION**

---

Bien entendu, la formation du nouveau conseil et l'intégration des nouveaux membres seront pour moi une priorité pour les prochains mois. Je tiens à féliciter la nouvelle conseillère dans le district numéro 5, madame Solange Lapointe ainsi que le nouveau conseiller dans le district numéro 6, monsieur Bernard Harvey et leurs souhaiter un mandat de 4 ans des plus intéressants. Je souligne également la réélection de monsieur Jean-Marc Tremblay et celle par acclamation de messieurs Éric Maltais, Luc Cauchon et Réal Asselin et je les en félicite; ensemble, souhaitons-nous de bien gérer notre ville et la voir s'épanouir encore davantage.

Je remercie sincèrement madame Noëlla Dufour et monsieur Rémy Guay pour leur travail au sein du conseil municipal ; leur assiduité aux réunions, leur intérêt porté au bon développement de la ville et à leur secteur en ont fait de dignes représentants de la ville et ils peuvent être fiers de leur passage au conseil municipal.

Je vous souligne encore une fois que le surplus accumulé sert principalement à financer sans emprunt ou avec peu d'emprunt les travaux majeurs de notre ville. Cela permet aussi d'abaisser la dette de la ville et nous garde la porte ouverte à saisir les opportunités qui se présentent. Avec l'économie difficile, avec les coûts grandissants des travaux d'infrastructures et avec certains revenus parfois friables, je vais continuer à prôner la même vision financière que les 4 dernières années.

Je remercie tous les bénévoles qui s'investissent dans toutes les activités de la ville ou dans les organismes à but non lucratif. Votre présence est importante afin que tout fonctionne correctement.

J'invite tous les citoyens et citoyennes à oser s'impliquer bénévolement dans les diverses activités de la ville et tiens à dire à chacun et chacune que vous êtes une ressource indispensable, merci !

**Jean-Pierre Gagnon, Maire  
Clermont, le 11 novembre 2013**

**5.2 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES  
RÉSOLUTION NO. 10168-11-13**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉ-SOLU QUE** la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013**

---

- Garde Paroissiale de Clermont 150 \$  
*Clinique de sang du 25 novembre 2013*
- Fondation Carmel Roy 100 \$  
*Fête de Noël*
- La Guignolée 50 \$  
*Fête de Noël*
- Service alimentaire et aide budgétaire 50 \$  
*Fête de Noël*

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, cpa, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

### **5.3 DEMANDE DE COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE POUR ENTRETIEN DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION RÉSOLUTION NO. 10169-11-13**

---

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Clermont, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent le chemin du Friche (route de contournement) ;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau joint représente la situation du transport lourd de l'année 2013;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin du Friche (route de contournement) ce, sur une longueur totale de 3,9 km.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Rémy Guay, chef des Centres de services de la Capitale-nationale, ministère des Transports, 628 Chemin du Golf, 2<sup>e</sup> étage, La Malbaie, Québec, G5A 1E7 ainsi qu'à la MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1G1.

### **5.4 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉSOLUTION NO. 10170-11-13**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE** monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint, dépose au conseil municipal de la Ville de Clermont la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil, en conformité avec les articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités.

### **5.5 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2013 RÉSOLUTION NO. 10171-11-13**

---

**CONFORMÉMENT** à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses comparatifs du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013 par rapport à ceux de la même période de l'année 2012.

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

---

	01-01 AU 30-09 2011	01-01 AU 30-09 2012	ÉCART
<b>REVENUS</b>	4 232 389 \$	4 419 024 \$	(186 635 \$)
<b>DÉPENSES</b>	2 926 087 \$	3 185 059 \$	(258 972 \$)

Également, monsieur Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses au 30 septembre 2013 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	BUDGET	RÉEL	EXCÉDENT
<b>REVENUS</b>	4 382 000 \$	4 232 391 \$	149 310 \$
<b>DÉPENSES</b>	4 382 000 \$	2 926 017 \$	1 145 913 \$

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ces états comparatifs au 30 septembre 2013 tel que rédigé sont, par les présentes, acceptés à l'unanimité des membres présents.

### **5.6 AUTORISATION DE VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2013 RÉSOLUTION NO. 10172-11-13**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-08 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire;

**ATTENDU QUE** l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur;

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 8838-08-08, la Ville de Clermont adoptait la politique de variations budgétaires applicable dans le cadre du règlement VC-406-08;

**ATTENDU QU'après** étude du rapport budgétaire au 30 septembre 2013, certains postes de dépenses excédaient la limite autorisée par la politique de variations budgétaires;

**ATTENDU QUE** les employés responsables des postes budgétaires visés ont proposé les virements nécessaires afin de régulariser la situation et que ces virements ont été approuvés par la direction générale;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, le directeur général adjoint procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 30 septembre 2013.

# Grand-livre DE	# Grand-livre A	Description du Compte	DÉBIT	CRÉDIT
23 096 10 725		Patrimoine culturel		15 000 \$
	02 719 07 696	Activités Berges	15 000 \$	
23 081 21 722		Cabanon terrain de jeux		10 000 \$
	02 713 06 522	Aréna & patinoires, entr. rép.	10 000 \$	

**5.7 MANDAT POUR LA VÉRIFICATION DES LIVRES POUR L'ANNÉE 2013  
RÉSOLUTION NO. 10173-11-13**

---

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu pour la Ville de Clermont, de confirmer le mandat de ses vérificateurs pour l'année 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Benoit Côté a fait connaître à la Ville ses conditions de mandat portant le numéro de pièce P1-2013-11-11;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont confirme le mandat à la firme Benoit Côté, cpa pour l'année 2013.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Benoit Côté, cpa, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie (Québec) G5A 1M4.

**5.8 VENTE DE TERRAIN À MATHIEU TREMBLAY ET JOSÉE BRISSON  
RÉSOLUTION NO. 10174-11-13**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-  
SOLU QUE** la Ville de Clermont vend à monsieur Mathieu Tremblay et madame Josée Brisson, demeurant au 220 boulevard Kane à La Malbaie, un terrain connu et désigné comme étant le lot 5 172 707 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 672,7 mètres carrés, pour un coût total de 14 308,57 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 1er novembre 2013.

**QUE** Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Mathieu Tremblay et madame Josée Brisson, 220 boul. Kane, La Malbaie (Québec) G5A 1K5 ainsi qu'à Me Geneviève Bilodeau, 89 John Nairne, La Malbaie, QC G5A 1M4.

**5.9 DEMANDE D'ALIÉNATION DE TERRAIN À LA CPTAQ  
RÉSOLUTION NO. 10175-11-13**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont veut acquérir une parcelle de terrain attenante à son lot situé dans le secteur du Friche à Clermont ;

**CONSIDÉRANT QUE** le potentiel des sols du lot visé est de 4 avec de graves contraintes et un relief défavorable ce qui restreint considérablement les activités agricoles sur cette parcelle de terrain;

**CONSIDÉRANT QUE** ce lot est séparé des lots de la propriété de la Ferme Grégoire Fortin par la route 138 et qu'il n'est d'aucune utilité pour l'exploitation de l'entreprise ;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y aurait aucunes conséquences sur les faibles activités agricoles sur cette parcelle de terrain;

**CONSIDÉRANT QUE** même s'il y a d'autres emplacements disponible sur le territoire, il s'agit de retirer une parcelle d'une propriété agricole pour la joindre à une autre plus près;

**CONSIDÉRANT QUE** l'aliénation de cette partie de terrain n'augmentera pas les contraintes et les effets résultants de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement par les établissements de productions animales avoisinantes;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande ne contrevient pas aux règlements d'urbanisme de la Ville de Clermont et du Règlement de contrôle intérimaire relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles sur le territoire de Charlevoix-Est;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont s'adresse à la CPTAQ afin que la Ferme Grégoire Fortin & Fils Inc. soit autorisée d'aliéner, en faveur de la Ville de Clermont, le lot 4 473 479.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la CPTAQ ainsi qu'à la Ferme Grégoire Fortin & Fils Inc.

## **6. TRAVAUX PUBLICS**

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 DEMANDE DE PIIA D'ENSEIGNE – 106 BOULEVARD NOTRE-DAME RÉSOLUTION NO. 10176-11-13**

---

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de PIIA a été déposée concernant l'installation d'une enseigne sur poteau à la propriété située au 106 boulevard Notre-Dame;

**CONSIDÉRANT QUE** tout projet d'affichage fait partie intégrante du PIIA et doit obtenir l'aval du comité consultatif de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la construction proposée est conforme aux normes du Règlement de zonage de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Comité consultatif estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-403-07;

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution no. 2013-11-312, le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Clermont recommande au Conseil municipal l'acceptation de la demande d'installation d'enseigne au 106 boulevard Notre-Dame.

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte le projet d'installation d'enseigne tel que présenté.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

## **8. SÉCURITÉ INCENDIE**

## **9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

## **10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**10.1 AVIS DE MOTION – NOUVEAU RÈGLEMENT DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2014  
RÉSOLUTION NO. 10177-11-13**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal est autorisé par la Loi sur les Cités et Villes du Québec à imposer et prélever les taxes nécessaires pour satisfaire aux dépenses prévues dans le budget annuel;

**POUR CES MOTIFS, AVIS DE PRÉSENTATION EST DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY** qu'il sera déposé lors d'une prochaine séance, un règlement déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2014.

**10.2 MODIFICATION DU RÈGLEMENT VC-431-13, DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 294 800 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MAMROT ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)  
RÉSOLUTION NO. 10178-11-13**

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 10110-08-13, la Ville de Clermont adoptait le règlement no. VC-431-13 décrétant un emprunt de 294 800 \$ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'apporter des modifications au règlement no. VC-431-13;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont adopte les modifications suivantes au règlement no. VC-431-13;

Le deuxième ATTENDU QUE de ce règlement est remplacé par ce qui suit :

« **ATTENDU QUE** le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire confirmait une aide financière de 916 138\$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) dont la lettre de confirmation signée par M. Laurent Lessard le 11 juin 2010 est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe 1 ;

Les troisièmes et quatrième ATTENDU QUE de ce règlement sont remplacés par les suivants :

« **ATTENDU QUE** le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 25 septembre 2012, une programmation de travaux dans le cadre du programme TECQ 2010-2013;

**ATTENDU QUE** cette correspondance confirmait le versement d'une aide financière de 916 138 \$ provenant d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, dont une somme de 268 050 \$ serait versée par le gouvernement du Québec sur une période de 20 ans;

**ATTENDU QUE** les travaux autorisés dans la programmation de travaux TECQ concernant la réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout de la rue de la Falaise, étaient estimés à 1 033 000 \$, tel qu'il appert de l'estimé détaillé préparé par monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics de la Ville de Clermont, en date du 15 février 2013, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe 2;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 11 NOVEMBRE 2013**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont avait prévu ces travaux dans le cadre de son programme triennal 2013-2014 et 2015 (estimés alors à 977 000 \$) et que ceux-ci ont été décrétés en vertu de la Loi sur les travaux municipaux par la résolution no. 10069-07-13, dont 916 138 \$ était payable par la subvention TECQ et le solde de 116 862 \$ par le surplus réservé;

**ATTENDU QUE** notre municipalité doit emprunter l'équivalent de la part de la subvention du gouvernement du Québec, soit 268 050 \$, pour défrayer les coûts payables pour la réfection de la rue de la Falaise et que des frais additionnels d'environ 10 % sont ajoutés pour compenser les frais de financement soit 26 750 \$, totalisant un emprunt de 294 800 \$; »

**QUE** la présente résolution soit adressée au service du Financement municipal du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

### **11. COMPTES**

#### **11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'OCTOBRE 2013 RÉSOLUTION NO. 10179-11-13**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois d'octobre 2013;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU** de ratifier les déboursés d'octobre 2013 au montant de 275 781,43 \$ ainsi que le versement des salaires d'octobre 2013 au montant de 57 468,13 \$ et portant le numéro de pièce P2-2013-11-11.

#### **11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-10-2013 RÉSOLUTION NO. 10180-11-13**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'octobre 2013 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2013 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 106 174,46 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2013-11-1555 et portant le numéro de pièce P2-2013-11-11.

### **12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NO. 10181-11-13**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 35.

---

**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire

---

**Daniel Desmarieux**  
Directeur général adjoint